



Le solaire thermique est promis à un bel avenir.

DR

# Chaleur renouvelable possible avec le solaire thermique

## ENVIRONNEMENT

À la différence du photovoltaïque qui produit de l'électricité, le solaire thermique est la conversion du rayonnement solaire en énergie calorifique. Les rayons du soleil transmettent leur énergie à un fluide caloporteur, qui circule dans les panneaux thermiques, et ce fluide réchauffe ensuite l'eau contenue dans un chauffe-eau solaire. Le solaire thermique peut permettre la production d'eau chaude sanitaire ou de chauffage pour divers usages : infrastructures touristiques, établissements de santé, industries ou habitations. Elle peut, selon les cas, couvrir jusqu'à 50 % des besoins d'eau chaude sanitaire. La Région Occitanie a pour ambition de devenir la première région à

énergie positive d'Europe. Les collectivités territoriales, les entreprises ou les acteurs du secteur médico-social ou associatif peuvent obtenir des renseignements et bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de leur projet en contactant Christelle Bout, au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE) au 06 42 28 01 09 (courriel : c.bout@sdee48.fr).

Pour les particuliers, les Espaces info énergie sont là pour accueillir et renseigner les personnes intéressées : Alec Lozère énergie, à Mende, au 04 66 49 60 93 ; CLCV à Marvejols (tel : 04 66 32 31 05) et à Saint-Chély-d'Apcher (tel : 04 66 31 28 46).